

Image not found or type unknown



Succession choix des différentes options

Par **fifi63**, le **28/04/2016** à **14:30**

Bonjour,

Mon mari est décédé en octobre 2015 nous avons fais une donation entre époux mon mari a des enfants d'une précédente union 3 filles au jour d'aujourd'hui j'ai le choisi de l'option je choisi l'usufruit total, est ce que je dois attendre que les filles accepte ce choix ou non